

rappeler qu'il lui faut, s'en tenir, autant que possible, à la motion présentement à l'étude. Il me semble que l'honorable député veut faire le recensement des débats qui ont eu lieu à la Chambre en regard d'un autre projet de loi bien spécifique, et il fait allusion aux discussions qui ont pu avoir lieu au sujet de ce projet de loi au sein du comité de l'agriculture. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de reprendre ces discussions, alors que la Chambre est saisie d'une motion qui se rapporte de façon plus générale à la situation de l'agriculture au pays.

L'honorable député reconnaîtra d'ailleurs que le point a déjà été soulevé par la présidence, lorsqu'on a suggéré, plus tôt au cours de ce débat, que cette motion pourrait donner suite à la discussion d'un autre projet de loi. La présidence a suggéré à l'honorable député, à ce moment-là, de s'en tenir à la motion elle-même et de ne pas amorcer un débat sur un projet de loi ayant trait à l'agriculture et présentement à l'étude, soit par la Chambre, soit par un comité.

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, je tentais simplement d'illustrer les pertes de temps de la Chambre, lorsqu'elle est saisie d'un projet de loi urgent et qui touche directement l'augmentation du revenu du producteur. J'avais cru qu'il était possible, pour les députés, de ne pas limiter leurs remarques aux producteurs de l'Ouest, étant donné les difficultés qui affligent le pays tout entier.

Je voudrais, de toute façon, me rendre à l'invitation de la présidence et m'en tenir à cette motion, mais je ne peux m'empêcher de rappeler à la Chambre qu'il ne convient pas de perdre du temps au cours de l'étude des projets de loi. Au fait, je crois que la somme de 100 millions de dollars mentionnée dans la motion fait l'objet d'un débat qui dure depuis un certain nombre de semaines, au sein du comité de l'agriculture, où, de plus en plus, il se fait des interventions qui n'ont pour tout résultat que de retarder l'adoption de cette loi qui serait de nature à aider promptement les producteurs.

Je voulais simplement réagir contre la tendance à faire traîner trop souvent les débats en longueur afin de gagner du temps et permettre à certains députés de faire muser leur propre publicité. J'ose croire que tous les députés ont le devoir de proposer les meilleures solutions. A un certain moment, le vote sera pris et nous en connaissons d'avance le résultat.

Je crois que nous devrions nous appliquer à épargner tout le temps possible à la Chambre, en proposant des solutions concrètes, en faisant diligence pour que les producteurs puissent bénéficier des lois proposées à la Chambre. Cela n'empêche pas, bien sûr, tous les députés de discuter et de faire certaines suggestions.

J'ose croire, monsieur l'Orateur, que nous serons plus pratiques que jamais, compte tenu des intérêts non seulement des producteurs, mais de tous les Canadiens.

En lisant la motion, on constate qu'il s'agit d'une question de planification. Il faut exercer une certaine coordination quant à cette production, ou si nous parlons de planification, dans un système qui touche directement les producteurs de blé, nous devons aussi exercer à la Chambre une certaine planification.

Comment pouvons-nous continuer à parler de planification au niveau des organismes gouvernementaux, si nous refusons, au départ, de planifier ici même les débats dans un but d'efficacité?

Je pose la question, parce qu'elle doit l'être. Cette idée me vient à l'esprit, parce que l'expérience que

j'ai acquise à la Chambre depuis trois ans me prouve que nous avons beaucoup négligé d'ordonner un peu mieux nos travaux.

Il faut rendre de meilleurs services aux catégories de personnes qui sont touchées par le bill auquel j'ai fait allusion. Alors, j'ose espérer que nous serons plus pratiques à l'égard de ces mesures.

A mon avis, la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui est, dans sa teneur, inacceptable, étant donné qu'elle vise simplement à demander une subvention de 100 millions de dollars, et ce, sans condition, uniquement pour les producteurs de l'Ouest. Nous savons fort bien qu'il n'y a pas que les producteurs de l'Ouest, mais tous les producteurs agricoles, qui se heurtent à des difficultés. Je dois reconnaître, cependant, que le gouvernement a fait certains efforts et que plusieurs bills devront être présentés. J'espère que mes collègues seront suffisamment pratiques pour adopter ces mesures rapidement au bénéfice des producteurs de l'Est et de l'Ouest.

[Traduction]

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Comme d'habitude, monsieur l'Orateur, j'accueille cette occasion et toutes les autres de participer à un débat sur la prospérité de l'industrie agricole. Je dois appuyer la motion de défiance proposée par le député de York-Sud (M. Lewis), nouveau chef du Nouveau parti démocratique, et qui figure au *Feuilleton* d'aujourd'hui dans les termes suivants:

Que la Chambre condamne la politique agricole du gouvernement, qui a fait baisser sérieusement le revenu des cultivateurs de l'Ouest et qui menace l'avenir de la collectivité rurale du Canada et qu'en raison de la crise financière que connaissent les cultivateurs de l'Ouest, elle somme le gouvernement d'examiner l'opportunité de leur verser immédiatement et sans aucune condition 100 millions de dollars au minimum en sus des autres programmes d'aide à l'agriculture.

• (3.40 p.m.)

Je dois dire que j'ai commencé à douter du sérieux de la motion du député quand il a cru bon d'évoquer les élections qui doivent avoir lieu en Saskatchewan le 23 juin. Les cultivateurs de l'Ouest ont suivi avec une attention toute particulière les faits et gestes du nouveau chef du NPD. Ils tiennent à voir quelle politique agricole il préconisera car, ces dernières années, en tant qu'avocat des syndicats—fonction lucrativement rémunérée—il s'est beaucoup plus préoccupé des syndicats que du monde agricole. Et, lorsque les débouchés des producteurs de céréales étaient menacés par l'agitation sociale et par les grèves sur la côte ouest et à propos de la Voie maritime, les députés du NPD sont demeurés étrangement silencieux.

Une voix: C'est bien ce qui s'est passé!

M. Southam: Je pourrais citer aussi l'exemple du débat qui a eu lieu ce printemps à l'assemblée législative de la Saskatchewan à propos de la grève des cheminots. D'après les représentants de l'industrie des céréales, cela nous a coûté 50 millions de dollars en ventes perdues. Dans ce débat, les députés du NPD de Saskatchewan ont été forcés de s'associer aux libéraux de cette province pour condamner la grève, alors que les néo-démocrates fédéraux ont gardé le silence. Cependant, monsieur l'Orateur, je voudrais signaler au député de York-Sud que, quels que soient ses motifs, il ne peut pas faire croire que lui et son parti sont les seuls à s'intéresser sérieusement